

PROJET DE REFORME DE LA FILIERE ART & DESIGN

DNMADE

QUI POURRA POSTULER ?

Le DNMADE accueillera des profils très variés, puisqu'il s'adressera "aux bacheliers issus de formations technologiques, générales ou professionnelles et aux élèves issus des diplômes de niveau IV des arts appliqués tels que les brevets des métiers d'art".

L'entrée en DNMADE se fera sur dossier de candidature. Les établissements auront la possibilité d'ajouter un entretien oral à la procédure d'admission.

FORMATION :

La formation comptera **une trentaine d'heures de cours par semaine** et des unités d'enseignement très variées.

Parmi les matières pratiques et/ou théoriques **évaluées par contrôle continu** figureront "culture des arts, du design et des techniques", "outils et langages numériques", "savoir-faire et excellence technique"...

La formation sera marquée par **plusieurs micro-projets individuels ou collectifs, deux périodes de stage** (deux semaines au deuxième semestre et entre douze et seize semaines au quatrième ou cinquième semestre) et, "si possible", **une période d'études à l'étranger.**

La première année, dite "propédeutique", fera la part belle à la "découverte [...] et à l'acquisition des outils fondamentaux conceptuels, artistiques et techniques". **Cette première année généraliste vous permettra notamment de vous orienter en connaissance de cause.**

Source : <http://www.letudiant.fr/>